



TASPAAT

Gros plan

Avril 2004

Vol. 15, n° 1

Bulletin du Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DU TRIBUNAL

Marsha Faubert

Rapport du Tribunal

Après avoir mené à bien son projet de réduction d'inventaire, le Tribunal prévoyait une situation d'équilibre entre le nombre de nouveaux appels et le nombre d'appels réglés, et il se réjouissait à l'idée d'une période de calme relatif. Au lieu de cela, en 2003, nous nous sommes trouvés dans une situation où il fallait essayer de suivre le rythme de l'évolution imprévue de notre charge de travail tout en disposant de moins en moins de ressources et de décideurs. La performance du Tribunal a été impressionnante malgré ces conditions éprouvantes mais il s'est avéré impossible de maintenir la situation d'équilibre à laquelle nous espérons être parvenus.

Au cours des quelques dernières années, le Tribunal a travaillé avec la Commission pour estimer le nombre d'appels devant probablement découler de ses processus décisionnels. De toutes les variables ayant un impact sur notre charge de travail, celle-ci s'est avérée la plus stable et la plus prévisible. Nous prévoyions 950 nouveaux cas découlant surtout de décisions définitives de la Commission pour chaque trimestre de 2003. Nous en avons eu en moyenne 980,5 par trimestre, soit 122 de plus que prévu pour l'année.

Le Tribunal a introduit un nouveau processus d'avis d'appel en 2001, et il a ensuite surveillé son inventaire d'appels pour déterminer combien d'appels déposés dans le cadre de ce nouveau processus iraient en audience. Au deuxième anniversaire de ce nouveau processus, nous sommes parvenus aux deux principales constatations suivantes : les appelants prennent plus de temps que prévu pour confirmer leur aptitude à procéder mais ils finissent par le faire

suite à la page 3

ASTUCE DE RECHERCHE DANS LES SOMMAIRES DE DÉCISIONS

Décisions en français

Les instances du Tribunal peuvent se dérouler en français ou en anglais, ou à la fois en français et en anglais. Les décisions rendues à la suite des audiences tenues en français sont publiées en français, avec traduction anglaise. Les décisions rendues à la suite des audiences tenues à la fois en français et en anglais sont publiées simultanément dans les deux langues.

Si une décision du Tribunal existe en français, la section « References » des sommaires de décisions contient la note suivante : « NOTE: This decision was released in French with an English translation » ou « Note: This decision was released in English and French ».

suite à la page 2

ACTIVITÉS DU PERSONNEL CADRE

En mars, **Marsha Faubert**, directrice générale du Tribunal, **David Bestvater**, directeur des Systèmes de gestion des cas, **Martha Keil**, vice-présidente greffière, et **Susan Adams**, avocate responsable des projets spéciaux, ont rencontré des représentants de la direction des appels de la Workers' Compensation Board de la Colombie-Britannique. Leurs discussions ont porté principalement sur les procédés administratifs du Tribunal, sur l'échange

suite à la page 2

NOUVELLES DU BLM

Documents de travail médicaux

Le Tribunal publie des documents de travail médicaux sur une variété de questions médicales qui se retrouvent fréquemment dans les appels dont il est saisi. Ces documents de travail sont disponibles sur le site Web du Tribunal et à la Bibliothèque.

Les documents de travail suivants ont été mis à jour :

- l'accident vasculaire cérébral;
- déficience auditive et acouphène.

Rapports médicaux génériques

Quand ils émettent un rapport aux fins d'un cas individuel, les assesseurs médicaux du Tribunal incluent occasionnellement des renseignements génériques sur un sujet médical particulier. Ces renseignements génériques peuvent être utiles dans d'autres cas soulevant des questions médicales similaires. Le Bureau de liaison médicale identifie les rapports pouvant avoir une valeur de référence, après quoi ils sont rendus anonymes et transmis à la Bibliothèque.

Le rapport médical générique ci-dessous est maintenant disponible dans les classeurs verticaux de la Bibliothèque :

Respiratory, haematology, lung cancer, pancoast tumour, non-Hodgkins lymphoma
par le Dr Mark D. Vincent,
13 novembre 2003 (VF 11281)

Tous les documents de travail et rapports médicaux génériques susmentionnés sont disponibles à la Bibliothèque des tribunaux du travail de l'Ontario. Au moment de commander des rapports médicaux génériques, veuillez citer le numéro de classification de la Bibliothèque. Il est possible de photocopier les documents à la Bibliothèque moyennant 20 ¢ par page ou de les commander au coût de 5,00 \$ par document.

Activités du personnel *suite de la page 1*

de preuves et d'observations entre les parties ainsi que sur l'utilisation de la technologie au Tribunal, particulièrement du système de gestion des cas tracIT.

Le 1^{er} avril, **Judy Chamberlain** et **Nicole Wutschert**, chefs d'équipe du Service de l'examen préliminaire, **John Bartolomeo**, conseiller juridique du Tribunal, et **David Beattie**, chef du Service des ressources, ont participé à une conférence de formation organisée par les Injured Worker Outreach Services à Etobicoke. Leur présentation a porté sur le processus de demande d'appel et sur les audiences.

Astuce de recherche *suite de la page 1*

Pour trouver les décisions qui existent en français, entrez le mot « French » dans la boîte de saisie de texte « Renvois ». Vous pouvez aussi entrer le mot « French » et « Note » dans cette boîte de saisie afin d'éliminer les enregistrements contenant le mot « French » dans d'autres contextes (comme dans celui des causes examinées).

Pour chaque occurrence, vous pouvez cliquer sur le lien « View Full Decision Text » pour voir ou imprimer le texte intégral de la décision en français et en anglais.

SÉANCES D'INFORMATION PUBLIQUE DU TASPAAAT 2004

C'est avec plaisir que le Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail poursuit son programme de séances d'information publique destiné à aider sa clientèle à mieux comprendre ses procédés et services et à leur en faciliter l'accès.

Le Tribunal tient périodiquement de telles séances partout en Ontario où il se rend pour tenir des audiences. Ces séances visent à renseigner la clientèle du Tribunal au sujet de ses services et des changements apportés à ses procédés ainsi qu'à les inviter à lui faire part de leurs commentaires. Chaque séance comporte une présentation des procédés et des services courants du Tribunal. Ces séances offrent également l'occasion de discuter avec des membres du Tribunal au sujet de la préparation à l'audience, de la présentation des cas et d'autres questions.

COORDONNÉES DE LA PROCHAINE SÉANCE :

Toronto (Centre-ville)
Le mardi 4 mai 2004
(9 h 30 à 11 h)
900, rue Bay, Salle Simcoe, 1^{er} étage
(Entrée de la rue Wellesley)
Toronto (Ontario) M7A 1W3
(416) 314-3733

Pour obtenir de plus amples renseignements et un calendrier complet des séances à venir, prière de visiter le site Web du Tribunal à l'adresse www.wsiat.on.ca ou de communiquer avec le Service des ressources du Tribunal au numéro (416) 314-3733, ou au numéro sans frais 1-888-618-8846, poste 4-3733.

Message de la Directrice Générale suite de la page 1

dans une proportion plus élevée que le Tribunal l'avait prévu en fonction de son expérience. Le Tribunal a donc reçu 690 avis d'aptitude à procéder de plus en 2003 qu'il ne l'avait prévu.

À elle seule, cette augmentation du nombre d'appels prêts à aller en audience n'aurait pas constitué un défi exceptionnel pour le Tribunal puisque notre personnel et nos procédés ont fait l'objet de nombreux changements en 2002 et 2003 afin de permettre le traitement d'un nombre constant et élevé d'appels. Malheureusement, une importante réduction du nombre de décideurs a entravé notre aptitude à répondre à l'augmentation du nombre d'appels prêts à aller en audience. Le personnel du Tribunal a travaillé avec diligence en 2003 pour préparer les appels en vue de leur audition mais, à la fin de l'année, notre Service du rôle avait un surplus d'appels en attente d'une date d'audience. À la fin de 2002 et en 2003, un certain nombre de décideurs ont donné leur démission ou n'ont pas obtenu le renouvellement de leur mandat et, à notre grande tristesse, un de nos vice-présidents, Nick McCombie, est décédé au beau milieu de son illustre et productive carrière au Tribunal. Pendant cette période, un seul nouveau vice-président a été nommé au Tribunal. Il a aussi été difficile pour le Tribunal de confier des appels à des comités en raison de l'érosion de sa liste de membres à plein temps et à temps partiel. Les décideurs restants ont fourni un service exceptionnel à la collectivité en demeurant disponibles pour présider les audiences inscrites au rôle tout en essayant de composer avec de plus en plus de décisions à rédiger.

Pour placer la situation dans son contexte, mentionnons que le Tribunal comptait 65 vice-présidents au plus fort de son projet de réduction d'inventaire et qu'il a rendu 3 499 décisions définitives en 2001. À la fin de 2003, le Tribunal ne comptait que 30 vice-présidents, mais il a quand même rendu 2 408 décisions définitives. Nos décideurs ont fait preuve d'un engagement et d'un dévouement remarquables face aux événements.

2004 en perspective

Par conséquent, au début de 2004, l'inventaire de dossiers actifs du Tribunal a dépassé les nombres ciblés et les parties font de nouveau face à du retard aux étapes de l'inscription au rôle et de la publication des décisions après l'audition des appels. Le Tribunal tient à éviter la répétition de la période difficile traversée de 1998 à 2001 mais nous devons de nouveau exhorter nos groupes intéressés à la patience pendant que nous nous affairons à normaliser notre charge de travail. En supposant que suffisamment de décideurs sont nommés au début de 2004, nous espérons commencer à faire une percée dans le nombre d'appels en attente d'une audience d'ici à la fin de 2004. Cependant, le début de l'année 2004 pourrait être marqué par plus de retards aux étapes de l'inscription au rôle et de la publication des décisions, ainsi que par une augmentation du nombre d'appels à l'inventaire de dossiers actifs, et nous ne prévoyons pas atteindre nos objectifs d'inventaire avant 2006. Entre-temps, nous demeurons engagés à continuer à offrir le service de qualité auquel la collectivité s'attend maintenant de notre part.

MEMBRES DU TRIBUNAL

Depuis le dernier numéro de *Gros Plan* (novembre 2003), **Marilyn Smith** a été nommée vice-présidente à temps partiel.

Gros plan sur le TASPAAAT

Volume 15, numéro 1

GROS PLAN est une publication du Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail. Ce bulletin est distribué gratuitement.

Si vous souhaitez faire partie de la liste de distribution du bulletin de *Gros Plan* veuillez communiquer avec le Service des ressources au : (416) 314-3700.

Président du Tribunal : Ian Strachan

Directrice générale : Marsha Faubert

Chef de publication : David Beattie

Éditrice : Dawn Tam

Collaborateurs : Susan Adams, David Beattie, Maria Erskine, Marsha Faubert, Marvin Goldstein, Ellen Schoffer

Version française : Véronique Lavoie-Naster

Abonnement : Mary Pavic

Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail

505, avenue University, 7^e étage
Toronto ON M5G 2P2

Téléphone : (416) 314-8800

Télécopieur : (416) 326-5164

Site Web : <http://www.wsiat.on.ca>

ISSN 1480-5731